

Ville d'Allauch



CONSEIL MUNICIPAL

Présentation du premier budget vert de la commune pour le 1er Conseil municipal de l'année

Le premier budget vert de la commune et près de 50 délibérations votées en Conseil municipal.

Publié le 16 février 2024

A l'occasion du premier Conseil municipal de l'année, le premier budget vert de la commune était à l'étude et près de 50 délibérations ont été votées à une très large majorité ce jeudi soir.

En cohérence avec les nombreux projets menés depuis 2020 (plan de sobriété, plan de végétalisation des cours d'école, lutte contre le gaspillage alimentaire, journée de reboisement), une évaluation concrète du budget sera menée chaque année pour identifier les impacts de chacune des mesures sur l'environnement.

En introduction à ce Conseil municipal, le Président de l'institut national indépendant « LocalNova », spécialisé en finances locales, a rappelé la « très bonne qualité de la gestion financière » de la commune qui a vu sa note passer de 1A en 2019 à 2A en 2023 (soit 17/20).

Parmi les nombreuses délibérations (près de 50) votées à une très large majorité, étaient notamment à l'ordre du jour :

1. Budget : le débat sur les orientations budgétaires 2024 qui détaillera les principaux projets à venir notamment sur le plan environnemental
2. Environnement : organisation de la Journée de reboisement (17 mars)
3. Plan de végétalisation : renaturation d'une partie de la cour élémentaire du Logis-Neuf et de la cour élémentaire de Louis-Nivière à la Pounche
4. Travaux d'isolation thermique : rénovation des classes et des sanitaires de l'école élémentaire La Farandole
5. Demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux de l'école de Val Fleury
6. Demande de subvention pour la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (gymnase Jacques Gaillard)
7. Aide à la transition énergétique : installation de panneaux photovoltaïques au complexe sportif Jacques Gaillard
8. Protection animale : convention de partenariat avec l'Association « Love Ton Poilu »
9. Convention de partenariat avec le Groupe des Chiroptères de Provence (GCP) et la Société Française pour l'Etude et la Protection de Mammifères (SFEPM) pour l'inscription de la grotte de Baume Sourne au réseau « Refuge pour les Chauves-Souris »
10. Conventions de dépôts de ruches en forêt communale.

D'autres délibérations ont abordé les enjeux de sécurité, d'éducation, de sport, de tourisme ou encore de culture.



**À Allauch,
Lionel de Cala (LR)
joue la carte verte**

Jeudi soir, avant de lancer le débat d'orientations budgétaires, le maire d'Allauch, Lionel de Cala (LR) a présenté le premier "budget vert" de la commune. "Une concrétisation des efforts de la commune en faveur de l'environnement développés depuis 2020 comme nos plans de végétalisation des cours d'école, de performance énergétique ou de tri sélectif, déroulait l'élu. Il était donc nécessaire d'aller plus loin et d'intégrer cette dimension environnementale à chaque étape du budget." Une méthodologie de classement de dépenses, construite à partir du travail mené par l'Institut pour le climat en 2019, qui permet à la commune d'anticiper le projet de loi de finance 2025 et d'évaluer ses actions d'une année sur l'autre. "Un exercice déjà adopté par les grosses collectivités mais par peu de communes de notre taille", se réjouissait l'adjoint aux finances, Jean Tomasselli. Ce premier budget vert se concrétisera par 1,8 million d'euros d'investissement.

Ch.C.



>

**MAIRIE
D'ALLAUCH**

1 Place Pierre Bellot
13190 Allauch

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi - Jeudi :
8h30 > 12h30 - 14h > 18h
Vendredi :
8h30 > 12h - 14h > 17h30
Samedi :
8h30 > 12h